

19



Europäisches Patentamt  
European Patent Office  
Office européen des brevets



11 Numéro de publication: **0 441 988 A1**

12

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: **89403684.7**

51 Int. Cl.<sup>5</sup>: **E01F 9/01**

22 Date de dépôt: **29.12.89**

Le titre de l'invention a été modifié (Directives relatives à l'examen pratiqué à l'OEB, A-III, 7.3)

43 Date de publication de la demande:  
**21.08.91 Bulletin 91/34**

84 Etats contractants désignés:  
**AT BE CH DE ES GB IT LI LU NL**

71 Demandeur: **Chetritt, Edmond**  
**5 Square Hector Berlioz**  
**F-93110 Rosny sous Bois(FR)**

72 Inventeur: **Chetritt, Edmond**  
**5 Square Hector Berlioz**  
**F-93110 Rosny sous Bois(FR)**

54 **Gaine anti-autocollante pour poteaux.**

57 Pour empêcher l'apposition d'autocollants, graffiti ou peinture sur des poteaux supports de panneaux de signalisation, on entoure le support d'une gaine en matière synthétique, colorée dans la masse, à cannelures longitudinales disposées de façon à n'offrir pratiquement aucune surface pour les prospectus indésirables.

Un bouchon supérieur rend étanche l'ensemble gaine et support.

**EP 0 441 988 A1**

Procédé destiné à l'habillage ainsi que la protection des supports tubes de signalisation routière destinés à recevoir des panneaux de signalisation routière ainsi que tous appareillages s'y rapportant. Il interdit l'apposition de prospectus auto-collants ainsi que les graffitis. 5

La plupart des Communes de France assurent la décoration et l'entretien de ces supports en acier, par l'application de peintures. Lorsque des prospectus auto-collants ou des graffitis sont apposés leur décollage ou l'effaçage ne peuvent se faire que par grattage ou application de produits sur ces supports, ce qui entraîne inévitablement l'altération des supports. 10

Le procédé consiste en une gaine en matière synthétique, ronde, carrée ou rectangulaire, d'un diamètre ou section légèrement supérieur au diamètre ou à la section du tube qu'elle habille. Elle est pourvue de cannelures longitudinales sur son pourtour disposées de telle sorte qu'elles n'offrent aucune surface de contact pour l'apposition de prospectus. 15 20

Cette gaine est colorée dans sa masse, dans une gamme de coloris étendue à toutes les couleurs susceptibles d'être utilisées par les Communes dans ce genre d'application. 25

Insensible aux variations de température, elle résiste à l'action de la plupart des agents chimiques connus. Possibilité d'alternance des coloris par tronçonnage des tubes et superposition de ceux-ci sur le tube support, ceci sans collage des tronçons entre-eux. 30

Selon la forme du profil, un bouchon en matière synthétique est prévu afin de rendre l'ensemble gaine-tube étanche. Celui-ci est assorti à la couleur de la gaine qu'il coiffe. 35

## Revendications

I Procédé anti-graffiti pour supports de panneaux de signalisation, caractérisé en ce que l'on habille le support d'une gaine en matière synthétique, pourvue de cannelures longitudinales sur son pourtour, et disposées de sorte à n'offrir aucune surface suffisante pour l'apposition de prospectus auto-collants. L'ensemble gaine-support étant rendu étanche par un bouchon en matière synthétique. 40 45

II Gaine permettant la mise en oeuvre du procédé conforme à la revendication I, caractérisée en ce qu'elle présente un diamètre ou une section légèrement supérieure au diamètre, ou à la section des supports ronds, carrés ou rectangulaires des panneaux de signalisation. 50

Gaine selon la revendication II, caractérisée en ce qu'elle est colorée dans la masse. 55



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
Y	FR-A-2 576 048 (NEYTON) * Page 1, lignes 1-8; page 3, lignes 16-19; page 3, ligne 32 - page 4, ligne 1; figure 1 *	1	E 01 F 9/01
Y	GB-A- 800 383 (GOWSHALL) * Page 1, lignes 8-12,19-24,35-40,53-55; figure unique *	1	
A	---	2,3	
Y	CH-A- 421 168 (KELLER) * Page 1, lignes 1,2,18-21,23,24,29-31,38-42,67-69; figures 1-3 *	1	
A	---	3	
A	GB-A- 777 617 (GALWAY) * Page 1, lignes 9-13,17,20,21,25-27,41,42,48-52 *	1,3	
A	GB-A- 834 534 (ERINOID LTD et al.) * Page 1, lignes 13-15,21-24,39-49,53-55,63-66,76-82 *	1-3	
A	DE-A-2 227 661 (WOLF) * Page 1, lignes 1-3; page 2, lignes 20-27; page 3, lignes 18-24,26,27; page 4, lignes 1-3,7-12; figure unique *	1,2	
A	DE-A-2 214 342 (MEISSNER) * Page 6, lignes 4,5,7-11; figure 1 * -/-	1	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			E 01 F
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 13-08-1990	Examinateur SCHUMAN R.
<b>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</b> X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
A	FR-A-2 553 126 (LANGEVINE) * Page 1, lignes 1-5,10-14; page 2, lignes 9,10; page 3, lignes 30-34; page 4, lignes 5-11; figures 1,2,4-6 * ---	1	
A	FR-A-1 482 473 (BRIX et al.) * Page 1, colonne de gauche, lignes 28-32,34-37, colonne de droite, lignes 19,21-24; figure 1 * ---	1	
L	FR-A-2 636 083 (CHETRITT) * "L"=demande correspondante antérieure * -----		
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 13-08-1990	Examineur SCHUMAN R.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ..... & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (P0402)